



COMMISSION DES JEUNES

PROCÈS-VERBAL

N°18

Réunion du : Lundi 4 Avril 2022

À : 14h00

Présidence : M. BELLARD Christophe

Présents : M. HERNANDEZ Jean-Claude

Excusé(s) : M. BARONIAN, Jean-Claude, M. DE MARCHI Arnaud

MODALITÉS DE RECOURS

Dans le cadre de l'article 188, les décisions des Districts, des Ligues ou de la Fédération peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois). Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée : - soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée ; - soit le jour de la transmission de la décision par courrier électronique (avec accusé de réception) ; - soit le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs ; Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte. Lorsque l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel (Pour toutes les épreuves de coupes (seniors et jeunes), l'appel doit être introduit dans un délai de QUARANTE HUIT HEURES). L'appel est adressé à la commission d'appel par lettre recommandée ou télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Les décisions prises en 2ème instance par la Commission d'Appel du District sont, elles-mêmes, susceptibles d'appel en 3ème et dernière instance devant la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée selon la procédure décrite ci-dessus. Conformément aux dispositions de l'article 4 du Règlement Disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la FFF, seront imputés au club appelant dont la responsabilité et/ou celle d'un de ses licenciés est reconnue, même partiellement :

- Le remboursement des frais entraînés par la convocation des personnes, officielles ou non, dont l'audition est jugée utile,
- Les frais inhérents à la procédure d'appel.

CHAMPIONNATS DES JEUNES

- Validation des résultats des matchs de la deuxième phase en U15 et en U17, et du championnat U19.
- Planification des coupes Futsal U17 (samedi 23 avril) et U15 (dimanche 24 avril) à la Halle des sports de Digne les Bains. Les finales seront programmées le week end du 7 et 8 mai.

SAMEDI 23 AVRIL 2022

COUPE FUTSAL U17							
EQUIPES ENGAGEES		COMPOSITION DES POULES				DEBUT	09:30
Equipe		POULE A		POULE B		Durée Match	00:13
						Interval	00:02
						Tps total	00:15
1	O BRIANCON SC	1	MVR04	FC REILLANNE/BANON			
2	GAP FOOT 05 3	2	AS FORCALQUIER	FC BARCELONNETTE			
3	FC REILLANNE/BANON	3	GAP FOOT 05 3	O BRIANCON SC			
4	ST CREPIN/EMBRUN	4	LARAGNE/AFCV	ST CREPIN/EMBRUN			
5	LARAGNE/AFCV						
6	MVR04						
7	AS FORCALQUIER						
8	FC BARCELONNETTE						

PLANIFICATION DES RENCONTRES POULE A			
HEURE		SCORE	
9.30	MVR04		AS FORCALQUIER
9.45	LARAGNE/AFCV		GAP FOOT 05 3
10.00	MVR04		GAP FOOT 05 3
10.15	AS FORCALQUIER		LARAGNE/AFCV
10.30	MVR04		LARAGNE/AFCV
10.45	GAP FOOT 05 3		AS FORCALQUIER
11.00	AS FORCALQUIER		MVR04
11.15	GAP FOOT 05 3		LARAGNE/AFCV
11.30	LARAGNE/AFCV		AS FORCALQUIER
11.45	GAP FOOT 05 3		MVR04
12.00	LARAGNE/AFCV		MVR04
12.15	AS FORCALQUIER		GAP FOOT 05 3

PLANIFICATION DES RENCONTRES POULE B			
HEURE		SCORE	
13.30	FC REILLANNE/BANON		FC BARCELONNETTE
13.45	ST CREPIN/EMBRUN		O BRIANCON SC
14.00	FC REILLANNE/BANON		O BRIANCON SC
14.15	FC BARCELONNETTE		ST CREPIN/EMBRUN
14.30	FC REILLANNE/BANON		ST CREPIN/EMBRUN
14.45	O BRIANCON SC		FC BARCELONNETTE
15.00	FC BARCELONNETTE		FC REILLANNE/BANON
15.15	ST CREPIN/EMBRUN		FC REILLANNE/BANON
15.30	FC BARCELONNETTE		O BRIANCON SC
15.45	O BRIANCON SC		ST CREPIN/EMBRUN
16.45	ST CREPIN/EMBRUN		FC BARCELONNETTE
17.00	O BRIANCON SC		FC REILLANNE/BANON



DIMANCHE 24 AVRIL 2022

COUPE FUTSAL U15						
EQUIPES ENGAGEES		COMPOSITION DES POULES			DEBUT	
Equipe		POULE A	POULE B		Durée Match	
					00:12	
					Interval	
					00:02	
					Tps total	
					00:14	
1	O BRIANCON SC	1	GJMD2	EP MANOSQUE		
2	GAP FOOT 05 2	2	MVR04	FORCALQUIER/DAUPHIN		
3	AS TALLARD/L'AVANCE	3	ASA 04 2	SC VINON DURANCE		
4	US VEYNES SERRES	4	FC SISTERON 2	AS TALLARD/L'AVANCE		
5	LARAGNE SPORTS	5	LARAGNE SPORTS	US VEYNES SERRES		
6	ASA 04 2	6	GAP FOOT 05 2	O BRIANCON SC		
7	GJMD2					
8	SC VINON DURANCE					
9	EP MANOSQUE					
10	MVR04					
11	FORCALQUIER/DAUPHIN					
12	FC SISTERON 2					

PLANIFICATION DES RENCONTRES POULE A			
HEURE		SCORE	
9.00	GJMD2		MVR04
9.14	FC SISTERON 2		ASA 04 2
9.28	MVR04		LARAGNE SPORTS
9.42	GJMD2		ASA 04 2
9.56	LARAGNE SPORTS		GAP FOOT 05 2
10.10	GJMD2		FC SISTERON 2
10.24	MVR04		GAP FOOT 05 2
10.38	ASA 04 2		LARAGNE SPORTS
10.52	GJMD2		GAP FOOT 05 2
11.06	ASA 04 2		MVR04
11.20	FC SISTERON 2		GAP FOOT 05 2
11.34	GJMD2		LARAGNE SPORTS
11.48	ASA 04 2		GAP FOOT 05 2
12.02	MVR04		FC SISTERON 2
12.16	FC SISTERON 2		LARAGNE SPORTS

PLANIFICATION DES RENCONTRES POULE B			
HEURE		SCORE	
13.00	EP MANOSQUE		FORCALQUIER/DAUPH
13.14	AS TALLARD/L'AVANCE		SC VINON DURANCE
13.28	US VEYNES SERRES		O BRIANCON SC
13.42	EP MANOSQUE		SC VINON DURANCE
13.56	AS FORCALQUIER/DAUPH		US VEYNES SERRES
14.10	AS TALLARD/L'AVANCE		O BRIANCON SC
14.24	SC VINON DURANCE		US VEYNES SERRES
14.38	EP MANOSQUE		AS TALLARD/L'AVANCE
14.52	AS FORCALQUIER/DAUPH		O BRIANCON SC
15.06	AS TALLARD/L'AVANCE		US VEYNES SERRES
15.20	EP MANOSQUE		O BRIANCON SC
15.34	SC VINON DURANCE		FORCALQUIER/DAUPH
15.48	EP MANOSQUE		US VEYNES SERRES
16.02	SC VINON DURANCE		O BRIANCON SC
16.16	AS FORCALQUIER/DAUPH		AS TALLARD/L'AVANCE

RAPPEL DE LA PROCÉDURE

Toutes les demandes de changements pour les catégories jeunes (U15 à 19) doivent être faites exclusivement par **Footclubs 15 jours avant la rencontre.**

Passé ce délai aucune demande ne sera prise en considération.

Pensez à vérifier régulièrement où en sont vos demandes de modification dans Footclubs.

RAPPELS :

1 – Durant toute la saison les rencontres des matchs ALLER seront inversées dans le cas de terrain impraticable ou indisponible.

2 – Toutes les dates disponibles y compris les vacances scolaires sont considérées comme journée de rattrapage.

3 - L'engagement de nouvelles équipes est possible après la phase de brassage pour participer au championnat D2.

4- Dans le cadre du Code Disciplinaire, la réduction et la bonification de points est applicable à dater de la phase de brassage pour la saison en cours.

Nous rappelons aux clubs que la FMI doit être finalisée et envoyée le dimanche soir au plus tard.

En cas d'absence de FMI, une feuille de match papier doit être remplie et retournée par mail au secrétariat du District au plus tard le lundi à midi



RÉFÉRENTS DE LA COMMISSION

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions ou demandes concernant votre catégorie.

- **CATÉGORIE U19 : Christophe BELLARD – 06 58 67 04 23**
- **CATÉGORIE U17 : Jean-Claude BARONIAN – 06 87 46 68 96**
- **CATÉGORIE U15 : Jean-Claude HERNANDEZ – 06 37 83 18 12**

COURRIER DES CLUBS ET ORGANISMES

➡ NÉANT

RETOUR DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

- ➡ Les dossiers suivants dont les textes sont consultables sur les PV de la CD ont été homologués par la Commission réunie ce jour.
- Dossier n° 40: LARAGNE / TALLARD en U15 Brassage du 09/01/2022 (PV N°15)
 - Dossier n° 61 : AFC STP / L'ARGENTIÈRE en U19 District du 26/02/2022 (PV N°22)
 - Dossier n° 64 : LARAGNE / ASA 2 EN U15 D2 NORD du 27/02/2022 (PV N°22)

RETOUR DE LA CSR

- NÉANT

INFORMATIONS TRANSMISES À LA CSR

- ➡ Réserves posées par le club du GJMD à l'encontre de l'ARGENTIÈRE lors du match comptant pour le ¼ de finale de Coupe des Alpes, feuille de match papier transmise.



INFORMATIONS TRANSMISES À LA CDA

Merci de prendre note des modifications apportées aux calendriers des championnats de jeunes.



DISTRICT DES ALPES DE FOOTBALL SAISON 2021/2022

TABLEAU DES MODIFICATIONS DES CHAMPIONNATS DE JEUNES

CATÉGORIE	POULE	N° MATCH	JOURNÉE	MATCH	MODIFICATION	MOTIF
U15	D1		13	TOUS	MATCHS LE 26 JUIN A 11H	FINALE DE COUPE
U15	D2 NORD		10	TOUS	MATCHS LE 19 JUIN A 11H	FINALE DE COUPE
U15	D2 SUD		10	TOUS	MATCHS LE 19 JUIN A 11H	FINALE DE COUPE
U15	D2 SUD	24354615	9	VINON / SISTERON	MATCH LE SAMEDI 14/05 À 15H	ACCORD DES CLUBS
U15	D2 NORD	24354569	4	LARAGNE / OBSC	MATCH LE 8 MAI À 11H	ACCORD DES CLUBS
U17	COUPE		1/4 F	EPM / SISTERON	MATCH À 14H	DOUBLON COUPE DES ALPES U19
U17	D2		7	TOUS	MATCHS LE 7 MAI À 16H	DOUBLON COUPE DES ALPES

LE PRÉSIDENT

C.BELLARD

